

Taux d'intérêt négatifs : faut-il se précipiter sur les actifs risqués ?

La Banque nationale suisse a introduit depuis 2015 les taux d'intérêt négatifs. Aujourd'hui, les banques suisses ne veulent plus supporter seules l'impact de cette décision et plusieurs d'entre elles ont récemment décidé de répercuter le coût des taux d'intérêt négatifs sur leurs clients privés. Leur objectif est de pousser la clientèle à investir les avoirs disponibles en comptes dans des titres ou produits financiers. Mais faut-il vraiment se précipiter sur des actifs qui peuvent présenter des risques ?

Depuis le début de l'année, la situation économique en Europe comme en Chine est plutôt décevante, voire inférieure aux attentes. Un ralentissement des activités dans ces deux régions économiques est en cours, et la croissance s'annonce pour les prochains mois relativement incertaine et modeste. Aux Etats-Unis, les chiffres relatifs à la consommation et aux ventes de détail ont également été mis à mal début octobre, suite à la contraction du secteur de l'industrie et du commerce international.

Avec des politiques monétaires globales plus accommodantes et des taux d'emprunt relativement bas, l'emploi et la confiance des ménages devraient pouvoir soutenir quelque peu le cycle de croissance. Cette situation au ralenti résulte également de l'intervention des banques centrales et de leur décision de maintenir des taux d'intérêts bas, voire négatifs.



Au fur et à mesure que les tensions politiques et commerciales se multiplient, la confiance des acteurs économiques s'affaiblit. Les prévisions pour 2020 sont donc mitigées, avec une progression faible face aux incertitudes politiques. Malgré plusieurs indicateurs défavorables, la croissance mondiale devrait continuer à progresser moyennement sur le long terme.

Prudence sur le marché des actions

Le marché des actions reste pour l'heure une classe d'actifs privilégiée, mais il faut cependant y investir avec prudence. Malgré des indicateurs économiques peu encourageants, une récession n'est pas encore envisagée. Tant que les activités commerciales ne diminuent pas, que les taux d'intérêts restent bas et que les politiques monétaires des banques centrales restent favorables, les actions demeurent attrayantes avec des dividendes en moyenne supérieurs à 3% par rapport aux rendements obligataires.

Le fléchissement des indicateurs économiques, ces dernières semaines, a été provoqué par l'absence d'inflation et par l'inquiétude des investisseurs sur la pérennité du cycle de croissance. Ils ont alors privilégié les actifs considérés comme non risqués. Nous ne pensons toutefois pas être à l'aube d'une période de récession. Si l'on compare le niveau actuel du ralentissement à celui de 2011-2012 ou celui de 2015-2016, on constate a posteriori que ces coups de freins sur les marchés avaient finalement été bénéfiques aux actions.

Aborder le marché obligataire via des fonds actifs

En cette période, nous sommes peu favorables aux investissements dans les titres obligataires en direct ou via des fonds obligataires passifs, soit avec des positions sélectionnées sans gestion active. En revanche, une sélection méticuleuse de fonds de placement obligataires gérés activement est à considérer. Cette classe d'actifs reste fort intéressante puisqu'elle a rapporté de l'ordre de 2 à 5 % de rendements moyens depuis le début de l'année.

Et l'immobilier dans tout cela?

Les placements immobiliers restent une classe d'actif attrayante certes, mais la prudence est également de mise. L'agio (la surcote comparée à la valeur estimée des immeubles détenus) sur les fonds immobiliers s'approche des plus hauts à 27 %, alors que la moyenne historique est proche de 16 %. Il faut donc prendre soin de sélectionner des placements indirects gérés de manière active.

Pour conclure, il convient d'aborder une sélection de titres ou produits de manière prudente et sans précipitation. Toute prise de risque doit impérativement être appréciée au préalable par une analyse patrimoniale globale qui permettra en particulier à chaque investisseur de mesurer ses besoins de liquidités pour les prochaines années, ainsi que les actifs qui peuvent être placés à long terme.



Vector Gestion élu «Best manager 2018 pour les portefeuilles à faible risque» par la plateforme Performance Watcher



Sur l'ensemble des gérants regroupés au sein de la plateforme Performance Watcher, trois se sont plus particulièrement distingués en 2018. Ils terminent en effet premiers de leur catégorie respective. Dominique Blanchard et Christian Fanti, de Vector Gestion, l'emportent à l'indice Low Risk.

